



EDUCATION : de l'inscription à la mise en oeuvre de votre projet 2024-2025

Ecoles : vous avez un projet sur l'environnement, le patrimoine bâti, le développement durable ? Le Parc et son réseau d'intervenants peuvent vous accompagner.

INSCRIPTION

**Vous avez un projet sur l'environnement, le patrimoine bâti, le développement durable ?
Le Parc et son réseau d'intervenants peuvent vous accompagner.**

Avant le 14 juin 2024 :

- [Consultez \(en bas de page\)](#) la liste des animations proposées, en sélectionnant les critères proposés : thématique, cycle, commune, déplacement en bus.
- Présentez-nous votre projet en remplissant le formulaire d'inscription, accessible en haut à droite des pages de présentation des animations (connexion nécessaire à l'extranet des établissements scolaires).
- Votre demande sera étudiée par le comité de sélection des projets, composé du Parc et de représentants de l'Éducation Nationale.

Entre le 9 septembre et le 26 septembre

- [Participez à une réunion](#) de préparation avec l'intervenant, dès réception de la réponse positive du comité de sélection (mail envoyé mi-juin et rappel à la rentrée 2024).

MISE EN OEUVRE DE VOTRE PROJET

Durant l'année scolaire

Vous développez votre projet en liaison avec les animations de la structure membre du [réseau éducatif du Parc](#).

Après chaque animation ou à la fin du projet

Vous remplissez le formulaire "[Subvention-retour évaluatif](#)" pour mettre en paiement la subvention qui vous a été attribuée.

- Forfait de 115 € par demi-journée et par classe.

Animations, inscriptions et subventions



Animations de la maternelle au lycée

Pour découvrir les interventions sélectionnez vos critères en haut de page.

[Lire la suite +](#)



Réunions de préparation enseignants/intervenants

ÉDUCATION AU TERRITOIRE

Dates et horaires des réunions en présentiel.

[Lire la suite +](#)

Pour nous contacter

Matthieu CLÉMOT

*Référent éducation et valorisation de l'offre touristique
m.clemot [at] parc-loire-anjou-touraine.fr*
